

BSD CONSEIL se mobilise autour du handicap

Madame, Monsieur,

Vous nous avez fait part de votre situation de handicap.

Aussi, nos **consultants référents** se tiennent à votre disposition pour tout mettre en œuvre et vous faciliter l'accès à l'action que vous souhaitez poursuivre avec notre organisme :

Samuel MALIH info@bsd-conseil.com

Pour faire reconnaître votre handicap, vous accompagner dans vos démarches :

Nous rappelons également les missions de :

CAP EMPLOI

Cap emploi, des missions au service de l'emploi des
personnes handicapées.

Les Cap emploi pilotés par l'État, l'AGEFIPH, le FIPHP et Pôle emploi ont pour mission d'accompagner vers et dans l'emploi les personnes handicapées et leurs employeurs. Leur expertise permet d'évaluer la situation de handicap et d'identifier les moyens de compensation à mettre en œuvre

SARL BSD CONSEIL 19 rue de Romainville 75019 PARIS
Tel. 09.83.36.23.74 – Fax. 09.83.48.28.63

Email : info@bsd-conseil.com – www.bsd-conseil.com

RCS paris 794 113 480 00014 – N° DA: 11 75 50530 75- N° ROFHYA : 110830202020



La mission de l'Agefiph est d'aider les personnes handicapées dans leur vie professionnelle et d'accompagner les entreprises dans leurs projets de recrutement et de maintien dans l'emploi des personnes handicapées.

Cela veut dire aider les personnes handicapées à trouver un emploi, à suivre une formation, à conserver un emploi ou à créer une entreprise.

Les AGEFIPH aident également les entreprises à recruter, à maintenir dans l'emploi des personnes handicapées et les accompagnent dans la mise en place de leur projet emploi et handicap.



Créé par la loi n°2005-102 du 11 février 2005, le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) est un acteur essentiel de la politique handicap dans la Fonction publique.